



FORMULAIRE DE SIGNALEMENT

IMPORTANT : Vous êtes informé que toute déclaration délibérément fausse est susceptible de constituer notamment une infraction de diffamation et/ ou un délit de dénonciation calomnieuse.

AUTEUR DU SIGNALEMENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

Vis-à-vis de ce signalement vous êtes :

Victime

Témoin

Rapporteur d'un fait dont on vous fait part

Avez-vous un lien avec la victime ?

Parent

Tuteur / représentant légal

Encadrant

Camarade

Autre

Précisez :

VICTIME(S) (en cas de victimes multiples, merci de compléter un formulaire par victime)

Nom :

Prénom :

Date de naissance ou âge au jour du signalement :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

AUTEUR présumé des faits (en cas d'auteurs multiples, merci de lister les auteurs)

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Statut vis-à-vis de la victime (parent, encadrant, camarade, etc) :

Précisions complémentaires :

TÉMOINS DES FAITS SIGNALES (merci de préciser les éventuels témoins des faits relatés)

Oui Non

Si oui

Nom : Prénom : Statut :

Nom : Prénom : Statut :

Nom : Prénom : Statut :

DÉTAILS DES FAITS CONSTATÉS ou RAPPORTÉS

Date des faits :

Heure :

Si les faits se sont produits à plusieurs reprises, précisez la fréquence et/ou l'ancienneté :

Lieu(x) exact(s) où se sont produits les faits et le cas échéant identification de la structure sportive concernée (Club, Comité départemental, Ligue, Pole ou centres d'entraînement...)

Lieu(x) (si plusieurs, merci de les lister exhaustivement) :

-
-
-
-

Le cas échéant nom et adresse de la structure sportive concernée :

-
-
-
-

Circonstances détaillées de l'évènement ou de la situation : (Décrivez les évènements dans l'ordre chronologique et restez factuel en étant le plus précis et le plus objectif possible notamment sur la nature des faits subis par la victime. Reprenez tant que possible les propos exacts prononcés par la victime en les mettant entre guillemets) :

Conséquences constatées pour la victime : (arrêt de scolarité ou de travail, absence, isolement, etc...)

**Précisez la structure sportive (Club, Comité départemental, Ligue, Pole d'entraînement ...)
dans laquelle la victime pratique habituellement :**

Nom de la structure habituelle :

Code postal :

PERSONNES ET SERVICES DE L'ETAT ALERTÉS

(Précisez quels sont les services de l'Etat et/ou les personnes qui ont été alertés des faits et le mode d'information utilisé : mail, courrier, téléphone, etc.)

Parents / représentant légal : Oui - Non

Si oui,

Mode d'information :

Identité :

Coordonnées :

Date :

Dirigeant de la structure sportive concernée

(club, Comité départemental, Ligue, Pole d'entraînement) : Oui - Non

Si oui,

Mode d'information :

Identité de la personne informée :

Statut :

Nom de la structure :

Coordonnées :

Date :

Police nationale / Gendarmerie : Oui - Non

Si oui,

Mode d'information :

Identité :

Coordonnées :

Date :

Procureur de la République : Oui - Non

Si oui,

Mode d'information :

Identité :

Coordonnées :

Date :

119 : Oui - Non

Si oui, date :

**DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) /
DSDEN (Direction des services départementaux de l'éducation nationale)** : Oui - Non

Si oui,

Mode d'information :

Identité :

Coordonnées :

Date :

Autre (Précisez) :

Si oui,

Mode d'information :

Identité :

Coordonnées :

Date :

Fais le _____ à _____

Signature :

Pour toute information concernant le traitement de vos données à caractère personnel, veuillez-vous reporter à la notice en annexe du présent formulaire.

NOTICE RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles portées sur le formulaire de signalement sont traitées par la Fédération Française de Tennis (la « FFT ») en sa qualité de responsable du traitement, dont le siège social est Stade Roland-Garros - 2, avenue Gordon-Bennett - 75016 Paris (Tél. : 01 47 43 48 00 - Courriel : fft@fft.fr).

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données personnelles que pour gérer les signalements en matière de lutte contre les violences (notamment sexuelles), les abus d'autorité, le harcèlement et le bizutage.

Le traitement de vos données personnelles est opéré par la FFT sur la base juridique suivante : la poursuite de l'intérêt légitime de la FFT (lutte contre les violences conformément à l'article 13 de ses statuts qui renvoie notamment au respect de la charte éthique de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts).

Vos données personnelles relatives à un signalement, sont détruites sans délai si le signalement n'entre pas dans le champ du dispositif. Lorsqu'aucune suite n'est donnée à un signalement, les données personnelles relatives au signalement sont détruites dans un délai de deux mois à compter de la clôture des opérations de vérification par les autorités compétentes. Lorsqu'une procédure est engagée à l'encontre d'une personne mise en cause, les données relatives au signalement peuvent être conservées jusqu'au terme de la procédure ou de la prescription des recours à l'encontre de la décision. La FFT peut conserver les données collectées sous forme d'archives intermédiaires aux fins d'assurer la protection des victimes ou de permettre la constatation des signalements continus.

Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens propres à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, afin d'empêcher leur endommagement, leur effacement, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à la Déléguée intégrité de la FFT. En fonction du signalement, vos données personnelles sont susceptibles d'être transmises aux catégories de destinataires suivants: les autorités de l'Etat (Police nationale/Procureur de la République/Direction des services départementaux de l'éducation nationale).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement de vos données. Vous pouvez également demander la limitation du traitement portant sur vos données personnelles.

Vous disposez en outre du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de leurs données à caractère personnel après leurs décès.

Vous pouvez enfin, à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant la Déléguée intégrité de la FFT (Courriel : delegueintegrite@fft.fr), ou en contactant Monsieur Ibrahim Souaré en qualité de Délégué à la Protection des Données de la FFT (Courriel : dpo@fft.fr).

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).